

On se rappelle que feu M. de LaBruère et son successeur M. Delâge se sont opposés à la création d'un Bureau fédéral, précisément parce que le but non-avoué de ce Bureau, c'est de préparer les voies qui nous conduiraient à brève échéance à l'"école nationale", ou plutôt "impériale".

Tout récemment (19 février 1918) le Surintendant des Écoles de Calgary, Alberta, M. A.-M. Scott, a demandé au Surintendant de Québec, son avis sur le Bureau fédéral. L'honorable M. Delâge a répondu à M. Scott par une lettre que nous publions ci-après.

Ces documents serviront à l'histoire et nous aideront à suivre "l'offensive" qui se prépare contre les écoles de la province de Québec.

Préparons-nous à la lutte.

C.-J. MAGNAN.

### Un Bureau fédéral d'éducation

*Correspondance échangée entre le Surintendant de l'Instruction publique de la Saskatchewan et celui de la province de Québec*

(Traduction)

Calgary, Alberta, 19 février 1918.

L'honorable Cyrille Delâge,  
Surintendant de l'Instruction publique,  
Québec.

Cher Monsieur,

On me demande de faire une conférence à la convention annuelle de l'"Association d'Éducation de l'Alberta", qui doit avoir lieu à Edmonton, les 2, 3 et 4 avril prochain.

Le sujet à traiter est la formation d'un Bureau d'éducation pour le Dominion.

Je suis sous l'impression que le but à atteindre est d'intéresser les professeurs de l'Alberta à la création de ce Bureau, afin de leur faire apprécier les avantages qu'ils en retireraient pour leur travail en établissant et maintenant un bureau national d'éducation.

Je vous écris afin d'avoir votre opinion sur la valeur d'un tel Bureau, me laissant savoir franchement si vous êtes ou non en faveur de cette création et me donnant les arguments sur lesquels vous basez votre opinion.

Si vous êtes en faveur de ce Bureau, voulez-vous avoir l'obligeance de m'indiquer quels avantages en retirerait l'éducation dans la province de Québec.

De plus, pourriez-vous m'indiquer, à votre point de vue, quelle serait la limitation des pouvoirs de ce Bureau, afin que son travail s'harmonise parfaitement avec les départements de l'éducation des autres provinces.

Je m'intéresse énormément à ce sujet, m'efforçant d'établir un idéal national pour l'éducation, tel idéal ne venant pas en conflit avec les différentes méthodes actuellement suivies.

Je recevrai avec plaisir toutes les suggestions que vous aurez l'amabilité de me faire.

Tout à vous,

(Signé) A.-M. Scott,  
Surintendant des Ecoles.